

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Conflans-Sainte-Honorine (78700)

Premier tour

– le 02/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Gaël Callonnec (Ici Conflans !)

Nous allons créer une Commission Vélo afin d'étudier toutes les opportunités possibles pour améliorer la cyclabilité de Conflans-Sainte-Honorine. En 6 ans, l'objectif sera de tout faire pour qu'à la fin du mandat, faire du vélo à Conflans soit un plaisir et soit possible en toute sécurité. La municipalité consacrera jusqu'à deux millions d'euros en 2020 pour créer 10 km de pistes cyclables supplémentaires (le linéaire actuel est de 16km).

Laurent Brosse (Conflans en avant!)

Il existe déjà un plan vélo au niveau de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, dénommé schéma directeur cyclable. Il porte sur la période 2019 - 2027 et s'organise autour de 3 axes : entretenir et compléter le réseau cyclable, renforcer l'offre de stationnement vélo et développer des services associés au vélo (<https://gpseo.fr/se-deplacer/velo/le-schema-directeur-cyclable>). Je créerai un comité vélo afin de mettre en œuvre ce schéma à Conflans-Sainte-Honorine. Ce comité regrouperait des associations, des élus municipaux et des agents afin d'identifier les opportunités d'aménagements cyclables dans la ville en toute sécurité.

Victor Pailhac (Un REV à Conflans)

Pas de commentaire

Action n°2

Affecter au moins 5 % du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Gaël Callonnec (Ici Conflans !)

Ce n'est pas 5 mais 10% du budget municipal d'investissement soit environ un million d'euros, qui seront dédiés à un budget participatif de projets. Nous souhaitons que les Conflanais se sentent concernés pas les évolutions positives que nous mettrons en place.

Laurent Brosse (Conflans en avant!)

Je mettrai en place un budget participatif afin de permettre chaque année la réalisation d'un projet proposé par les Conflanais. Le budget dédié sera fonction du projet sélectionné. Veuillez noter néanmoins que la compétence transport et mobilité ayant été transférée à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, il faudra nécessairement s'appuyer sur cette dernière pour mettre en œuvre les projets dédiés au transport et à la mobilité.

Victor Pailhac (Un REV à Conflans)

Notre objectif pour les six années à venir ; développer un service de transports partagés, intégralement gratuit !

Action n°3

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Gaël Callonnec (Ici Conflans !)

Nous souhaitons mettre en place une "Commission Vélo" qui aura pour but de trouver des solutions afin de réaménager les rues Conflanaises pour qu'elles soient praticables et sécurisées pour les cyclistes.

Laurent Brosse (Conflans en avant!)

Comme indiqué plus haut, le comité vélo participera à la mise en œuvre du schéma directeur cyclable à Conflans-Sainte-Honorine. Ce comité regrouperait des associations, des élus municipaux et des agents afin d'identifier les opportunités d'aménagements cyclables dans la ville en toute sécurité. Je propose aussi qu'il participe à l'observatoire de la sécurité routière créé en 2015. Cet observatoire regroupe l'élus à la voirie, les agents des services techniques et de la police municipale, afin de déterminer les aménagements de sécurité à réaliser sur la voirie à partir des remontées des Conflanais.

Victor Pailhac (Un REV à Conflans)

Les conseils municipaux auront déjà pour vocation de traiter des transports et mobilités. Un comité vélo peut être envisagé s'il est créé avec des organismes adaptés, potentiellement indépendants de la municipalité (associations, organisations...).

Action n°4

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération connectés au futur RER V.

Gaël Callonnet (Ici Conflans !)

En liens étroits avec le Collectif Vélo Ile-de-France, nous travaillerons pour que le plan vélo Conflanais soit cohérent et correctement relié aux autres communes.

Laurent Brosse (Conflans en avant!)

Mon ambition est de rendre le vélo réellement utilisable à Conflans-Sainte-Honorine. Le défi est important car plusieurs chaussées de la ville sont étroites, notamment la rue Maurice-Berteaux et la rue Pierre Le Guen, et la topographie de la ville rend parfois difficile l'utilisation du vélo. Ces dernières années, les aménagements cyclables ont été orientés vers les pistes cyclables (passerelle reliant Conflans à Andrésy, réfection de la piste cyclable rue de l'Ambassadeur et la création d'une piste cyclable dans la zone des Boutries pour relier la gare de Neuville Université). Le quai-bas, anciennement dédié aux voitures, est réservé aux piétons - vélos depuis le réaménagement de la place Fouillère, inaugurée en mai 2019.

Les priorités pour l'avenir sont les liaisons vers les gares de Conflans centre et de Conflans fin d'Oise, ainsi que les quais de Seine (notamment la promenade François-Mitterrand).

Victor Pailhac (Un REV à Conflans)

Nous souhaitons mettre en place un réseau cyclable inter-quartiers qui permette l'accessibilité aux réseaux RATP et SNCF, dès la première année de notre mandat.

Action n°5

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Gaël Callonnet (Ici Conflans !)

Nous mettrons en effet en place un plan vélo (circulation sans rupture, service de réparation gratuit de vélo, service de vélo-partage) et ferons le nécessaire pour 1- Encourager l'acquisition de vélos (subvention communale), 2- Aménager et/ou sécuriser la voirie (élargir des trottoirs, etc.), 3- Tendre vers une ville 30 et développer des espaces de voirie partagés (rue Maurice Berteaux, Chennevières, etc) et 4- Inciter les auto-écoles à former leurs élèves à l'éco-conduite.

Laurent Brosse (Conflans en avant!)

Comme mentionné dans l'action 4, l'étroitesse des chaussées de Conflans rend parfois compliqué la circulation à vélo. Les pistes cyclables impliquent une largeur significative de la chaussée et la plus grande à Conflans rue de l'Ambassadeur vient d'être refaite. Ainsi, je privilégierai davantage les voies cyclables (marquage au sol) et les voies partagées. La réalisation d'une voie partagée rue Maurice-Berteaux est à l'étude et la place du vélo dans le quartier de Chennevières fait l'objet d'une réflexion à la suite de la concertation qui s'est tenue en 2019 sur l'avenir du quartier.

Outre la voirie, les espaces de stationnement vélo doivent être améliorés. Avec le soutien de la Région Ile-de-France, des espaces de stationnement sécurisés "Véligo" ont été créés aux abords des gares. Les espaces de stationnement pour vélos et trottinettes seront créés ou étendus dans les écoles de Conflans afin de favoriser les mobilités douces.

Victor Pailhac (Un REV à Conflans)

Conflans-Sainte-Honorine ne doit plus être une ville de voiture ! En plus des pistes cyclables, les trottoirs seront élargies et le service de transports partagés va-être amélioré.

Action n°6

Transformer en zone piétonne La rue Maurice Berteaux mais également piétonner les abords des écoles et des collèges.

Gaël Callonnet (Ici Conflans !)

La rue Berteaux est une rue départementale. Il nous est donc impossible d'en faire une rue piétonne sans l'accord du Département. Cependant, nous sommes prêts à financer des travaux pour en faire une zone partagée, : en élargissant les trottoirs, en supprimant des places de stationnement, en réduisant la vitesse de circulation réduite à 20 Km/h. Nous étudierons la possibilité de détourner le trafic sur la rue Crapotte en la transformant en rue à double sens, dans l'optique à terme de piétonner les rues Faure et Berteaux. Nous créerons de vastes zones piétonnes, place de l'église, place du Colonel Coutisson, place de la liberté à Chennevières. Nous voulons également initier des journées sans voiture par quartier, pour des événements (fête de la musique, fête des voisins, fête des jardins) comme le fait déjà Paris.

Laurent Brosse (Conflans en avant!)

La rue Maurice-Berteaux est une route départementale dont le sens de circulation ne relève pas de la compétence du maire. En outre, il n'existe pas d'itinéraire alternatif pour relier les quais de Seine à Chennevières, la rue Arnoult-Crapotte ne pouvant pas être à double sens (car trop étroite à certains endroits). Il existe en revanche une étude en cours afin que la rue Maurice Berteaux devienne une voie partagée.

Les abords des 3 collèges sont déjà piétonnés et sont tous dotés d'espaces de stationnement pour vélos.

Il est plus difficile techniquement de piétonner les abords des écoles compte tenu de la configuration de la voirie à leurs abords. En revanche, l'itinéraire cyclable vers les écoles sera amélioré, tout comme les espaces de stationnement pour vélos et trottinettes. Afin de faciliter les déplacements piétons, nous mettrons en place un pédibus (ou bus pédestres), en lien avec les parents d'élèves, pour limiter l'usage de la voiture sur le trajet scolaire.

Victor Pailhac (Un REV à Conflans)

Pas de commentaire

Action n°7

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Gaël Callonnec (Ici Conflans !)

Un Vélo Qui Roule, US Conflans Cyclo, USC Roue d'Or Conflanaise sont autant d'associations avec lesquelles nous souhaitons collaborer pour rendre Conflans-Sainte-honorine plus agréable à la pratique du vélo. Par exemple, Nous souhaitons faire un partenariat avec l'association Un Vélo Qui Roule afin qu'il puisse y avoir un atelier de réparation à Conflans. Pour l'instant, seule la ville de Maurecourt le permet.

Autre objectif : Si nous sommes élus, nous ferons le nécessaire pour que les Conflanais privilégient le SPAD (unique magasin de vélo à Conflans) car nous savons à quel point les commerces de proximité sont indispensables. Nous travaillerons donc avec ce magasin pour réfléchir aux divers moyens d'actions pour le faire connaître davantage.

Laurent Brosse (Conflans en avant!)

Comme nous l'avons fait ces dernières années, nous favoriserons la tenue d'ateliers de réparation et de marquage des vélos, que ce soit sur les marchés ou encore rue du Port en lien avec Le Spad. Afin que votre activité se déroule dans les meilleures conditions, la rue du Port sera le cas échéant piétonnisée.

Je préconise de poursuivre notre collaboration sur cette base, les locaux disponibles étant rares à Conflans compte tenu du dynamisme des associations locales qui utilisent l'intégralité des créneaux.

La Roue d'or conflanaise et l'USC cyclo bénéficient déjà de locaux. Nous avons d'ailleurs créé avec elles un itinéraire pour la pratique du cyclo-cross derrière le gymnase Pierre-Ruquet.

Nous continuerons bien entendu de soutenir la course annuelle de la Roue d'Or qui se tient chaque année le lundi de Pentecôte.

Nous poursuivrons les ateliers de vélo-école dans les écoles élémentaires grâce à la participation de la police municipale, mais aussi au travers des activités périscolaires avec le concours des animateurs.

Et pourquoi organiser une nouvelle course cycliste professionnelle à Conflans après Paris-Nice en 2016 qui avait attiré 20 000 passionnés ?

Victor Pailhac (Un REV à Conflans)

Pas de commentaire

Commentaires généraux

Gaël Callonnec (Ici Conflans !)

Dans la liste "Ici Conflans !", de nombreuses personnes se déplacent à vélo régulièrement (voire quotidiennement). Ceci est très important. D'une part, parce que nous pensons qu'en tant qu'élus, nous devrions montrer l'exemple (faire du vélo réduit la pollution et permet de rester en bonne santé, entre autre...) et d'autre part, parce que c'est en faisant du vélo qu'on se rend compte des problématiques encore existantes pour les cyclistes. Bien analyser ces difficultés permet de mieux pouvoir y répondre. Une rue dangereuse, un lieu difficile d'accès, un manque de parking sécurisé ... Il y a beaucoup à faire. A l'aide des moyens numériques, nous inviterons les Conflanais à nous faire remonter leurs remarques pour améliorer les rues. Nous créerons des pistes cyclables en sites propres et mettrons en œuvre de nombreuses actions concrètes pour augmenter la place du vélo dans la ville.

Laurent Brosse (Conflans en avant!)

Le vélo représente l'avenir de la mobilité à Conflans-Sainte-Honorine comme partout en France. A nous élus de mettre en œuvre les conditions nécessaires pour en faciliter l'usage quotidien, que ce soit au travers d'aménagements cyclables sécurisés ou des espaces de stationnement.

Vous pouvez compter sur ma détermination à mettre en œuvre le schéma directeur vélo 2019 - 2027 en collaboration avec les associations, d'autant que je roule régulièrement à vélo ou à trottinette à Conflans-Sainte-Honorine et que je suis un passionné de la "petite reine".

Victor Pailhac (Un REV à Conflans)

L'ensemble de nos mesures concernant l'urbanisme et les transports seront détaillées dans notre circulaire. Ou sur notre programme disponible sur Facebook et Twitter.